



2025/

Procès-verbal **DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de **CREMPIGNY BONNEGUETE**

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 10 Présents : 08 Votants : 10 Procuration : 02	Le 08 juillet 2025 à 19h30 Le Conseil Municipal de la Commune de CREMPIGNY BONNEGUETE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ZAMPARO Justine, Maire, <u>Date de la convocation</u> : 01/07/2025
<u>Présents</u> : -- BUNOZ Mickaël -- CHARVET Claudette -- DELAHAYE Sandrine-- Mme GALLARD TORGUE Séverine – M MOINE Jean-Luc -- ROSSAT Mathilde -- SONDARD Joël -- ZAMPARO Justine. <u>Absents excusés</u> : – BOURDON Isabelle (pouvoir donné à Mme ZAMPARO Justine) – Mme LE GUEN Ophélie (pouvoir donné à Mme ROSSAT Mathilde). Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer. Mme Séverine GALLARD-TORGUE a été nommée secrétaire de séance.	

OBJET

Séance publique

- Décision Modificative
- Travaux marquage au sol.
- Choix du coordonnateur communal
- Titularisation agent technique
- CDAS
- Cérémonie du 11 novembre

Questions diverses

- Impasse de Bramafan
- Eclairage public

Séance privée

Le procès-verbal du 10/06/2025 est accepté par les élus présents.

SEANCE PUBLIQUE

Décision Modificative N°01

Mme le Maire informe que suite au changement d'opérateur pour la fibre (Paritel), celui-ci a mis le matériel sous caution. De ce fait il est nécessaire de créditer le compte dépenses 275.

C/2131= - 200 €

C/275 = + 200 €

Après délibération, le conseil Municipal,



2025/

ACCEPTE Pour : 10 Contre : 00 abstention : 00

- les mouvements d'opérations telles que cela est présentée ci-dessus.
- Autorise Mme le Maire a signé la décision modificative.

Travaux marquage au sol

Délibération 2025/07/01

Suite au dernier conseil municipal, Mme Le Maire rappelle qu'une étude a été faite avec le cabinet Longeray avec accord de la DDT afin de faire une estimation de la mise en place d'une ligne de rive et pictos piétons au Hameau de Bonneguête comprenant une partie de la route de la Chapelle, la route de Bonneguête et la route de pré-servin. Il y est également prévu une zone à 30 km heure. Le plan ainsi que le devis estimatif d'un montant de 8853.55 € HT circule.

Après délibération, le conseil Municipal,

Décide Pour : 10 Contre : 00 abstention : 00

- Accepte le plan tel qu'il est proposé
- Donne son accord pour le projet des travaux tel qu'il est présenté.

Les devis de différentes entreprises seront proposés ultérieurement.

Choix du coordonnateur communal

Délibération 2025/07/02

Exposé : Mme le maire informe que le recensement de la population est organisé du jeudi 15 janvier 2026 au 14 février 2026. La direction régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) demande à la commune de nommer un coordonnateur communal.

Le Conseil municipal,

Pour : 10 Contre : 00 abstention : 00

Sur rapport de Madame le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité ;

VU le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003, modifié, relatif au recensement de la population ;

Décide de désigner comme coordonnateur de l'enquête INSEE à mener, la secrétaire générale de Mairie.

L'agent bénéficiera pour l'exercice de cette activité, d'heures complémentaires (pour les agents à temps non-complet) et sera rémunérée dans les mêmes conditions que sa rémunération habituelle (IFSE et NBI inclus).

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2026 de la Collectivité.

Titularisation adjoint technique

Délibération 2025/07/03

Mme le Maire informe qu'un de notre adjoint technique termine sa stagiairisation au 31/08/2025.

Elle propose de le titulariser au 01 septembre 2025.

Après délibération, le conseil Municipal,



2025/

DECIDE Pour : 10 Contre : 00 abstention : 00

- De titulariser Mme DUFOURNET Sandra à compter du 01/09/2025 dans les mêmes conditions qu'auparavant.

CDAS

Suite à la réunion pour le CDAS, Mme le Maire fait le point sur les montants de subventions qui sont alloués en 2025.

Travaux jeux de la garderie : 12000 €

Travaux parking cimetièrre : 9000 €

Ces sommes sont une estimation sachant que si les travaux sont inférieurs aux devis présentés, la subvention sera donnée au prorata des factures réglées.

Cérémonie du 11 novembre 2025

Suite au courrier reçu du souvenir français, il est nécessaire de fixer la date de la cérémonie du 11 novembre. La date sera la suivante :

Le 09 novembre 2025 à 11h00

QUESTIONS DIVERSES

Impasse de Bramafan

Suite aux inondations, les propriétaires vont essayer de négocier avec l'agriculteur pour créer un bon fossé afin d'éviter de nouvelles inondations.

Eclairage Public

Plusieurs lampes de l'éclairage public ne fonctionnent plus. Prévoir une révision globale du village.

Fin de séance : 20h45

Prochaine séance : 09 septembre 2025 à 19h30

SEANCE PRIVEE

Le secrétaire de séance
Mme GALLARD-TORGUE Séverine

le Maire,
Mme ZAMPARO Justine